

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - MAIRIE DE CAUMONT SUR DURANCE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21840034900013

POSTE COMPTABLE : Centre des finances publiques

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE CAUMONT SUR DURANCE (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	47
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	51
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	52
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	56
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	57
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	58
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	60
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	61
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	62
A4 - Etat des provisions	63
A5 - Etalement des provisions	64
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	65
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	66
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	68
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	69
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	70
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	71

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	72
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	73
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	74
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	75
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	76
B1.6 - Etat des engagements reçus	77
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	78
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	79
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	80
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	81

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	82
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	86
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	87
C3.2 - Liste des établissements publics créés	88
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	89
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	90

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	91
--	----

D2 - Arrêté et signatures

92

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 84034	MAIRIE DE CAUMONT SUR DURANCE MAIRIE DE CAUMONT SUR DURANCE	BP 2020
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	4855
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	95
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
0	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	951.886921	0
2	Produit des impositions directes/population	669.857673	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1025.044696	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	327.082478	0
5	Encours de dette/population	1228.345499	0
6	DGF/population	65.547889	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.54096	0
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1.102861	0
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.319091	0
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	1.2	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 902 170,00	4 976 592,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 925 578,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	5 902 170,00	5 902 170,00
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 536 041,93	2 114 812,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	567 155,00	582 979,93
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 405 405,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 103 196,93	3 103 196,93
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	9 005 366,93	9 005 366,93
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	969 677,79	0,00	1 080 800,00	1 080 800,00	1 080 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 416 500,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
014	Atténuations de produits	175 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
65	Autres charges de gestion courante	605 361,00	0,00	639 111,00	639 111,00	639 111,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 166 538,79	0,00	4 304 911,00	4 304 911,00	4 304 911,00
66	Charges financières	215 020,00	0,00	223 000,00	223 000,00	223 000,00
67	Charges exceptionnelles	8 500,00	0,00	43 500,00	43 500,00	43 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 440 058,79	0,00	4 621 411,00	4 621 411,00	4 621 411,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	553 687,81		1 175 759,00	1 175 759,00	1 175 759,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	228 429,63		105 000,00	105 000,00	105 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		782 117,44		1 280 759,00	1 280 759,00	1 280 759,00
TOTAL		5 222 176,23	0,00	5 902 170,00	5 902 170,00	5 902 170,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 902 170,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	32 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	360 700,00	0,00	319 000,00	319 000,00	319 000,00
73	Impôts et taxes	3 980 099,00	0,00	4 016 594,00	4 016 594,00	4 016 594,00
74	Dotations et participations	473 508,00	0,00	452 498,00	452 498,00	452 498,00
75	Autres produits de gestion courante	143 500,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
Total des recettes de gestion courante		4 989 807,00	0,00	4 964 092,00	4 964 092,00	4 964 092,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	195 000,00	0,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 184 807,00	0,00	4 976 592,00	4 976 592,00	4 976 592,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	37 369,23		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		37 369,23		0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 222 176,23	0,00	4 976 592,00	4 976 592,00	4 976 592,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	925 578,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 902 170,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 280 759,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	28 000,00	0,00	80 915,00	80 915,00	80 915,00
204	Subventions d'équipement versées	64 798,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 298 022,76	567 155,00	1 507 070,43	1 507 070,43	2 074 225,43
	Total des dépenses d'équipement	3 390 820,76	567 155,00	1 587 985,43	1 587 985,43	2 155 140,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	540 000,00	0,00	867 076,00	867 076,00	867 076,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des dépenses financières	590 000,00	0,00	917 076,00	917 076,00	917 076,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 980 820,76	567 155,00	2 505 061,43	2 505 061,43	3 072 216,43
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	37 369,23	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	30 980,50	30 980,50	30 980,50
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	37 369,23	0,00	30 980,50	30 980,50	30 980,50
	TOTAL	4 018 189,99	567 155,00	2 536 041,93	2 536 041,93	3 103 196,93

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 103 196,93
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	809 379,33	582 979,93	293 200,00	293 200,00	876 179,93
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	809 379,33	582 979,93	293 200,00	293 200,00	876 179,93
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	320 000,00	0,00	540 853,00	540 853,00	540 853,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	917 148,41	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 237 148,41	0,00	540 853,00	540 853,00	540 853,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 046 527,74	582 979,93	834 053,00	834 053,00	1 417 032,93
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	553 687,81	0,00	1 175 759,00	1 175 759,00	1 175 759,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	228 429,63	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	782 117,44	0,00	1 280 759,00	1 280 759,00	1 280 759,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		2 828 645,18	582 979,93	2 114 812,00	2 114 812,00	2 697 791,93

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	405 405,00
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 103 196,93
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 280 759,00
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 080 800,00		1 080 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 500 000,00		2 500 000,00
014	Atténuations de produits	85 000,00		85 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	639 111,00		639 111,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	223 000,00	0,00	223 000,00
67	Charges exceptionnelles	43 500,00	0,00	43 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	105 000,00	105 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 175 759,00	1 175 759,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 621 411,00	1 280 759,00	5 902 170,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 902 170,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	867 076,00	0,00	867 076,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 074 225,43		2 074 225,43
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	80 915,00	0,00	80 915,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	28 980,50	28 980,50
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
Dépenses d'investissement – Total		3 072 216,43	30 980,50	3 103 196,93

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 103 196,93
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	51 000,00		51 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	319 000,00		319 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 016 594,00		4 016 594,00
74	Dotations et participations	452 498,00		452 498,00
75	Autres produits de gestion courante	125 000,00	0,00	125 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	12 500,00	0,00	12 500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 976 592,00	0,00	4 976 592,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	925 578,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 902 170,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	540 853,00	0,00	540 853,00
13	Subventions d'investissement	876 179,93	0,00	876 179,93
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		105 000,00	105 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		1 175 759,00	1 175 759,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 417 032,93	1 280 759,00	2 697 791,93

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	405 405,00
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 103 196,93
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	969 677,79	1 080 800,00	1 080 800,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	48 077,79	90 000,00	90 000,00
60611	Eau et assainissement	28 000,00	26 000,00	26 000,00
60612	Energie - Electricité	218 000,00	187 000,00	187 000,00
60621	Combustibles	14 000,00	14 000,00	14 000,00
60622	Carburants	12 000,00	14 000,00	14 000,00
60623	Alimentation	50 000,00	16 000,00	16 000,00
60624	Produits de traitement	2 000,00	5 000,00	5 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	200,00	200,00	200,00
60631	Fournitures d'entretien	9 000,00	13 000,00	13 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	44 300,00	60 000,00	60 000,00
60633	Fournitures de voirie	13 000,00	10 000,00	10 000,00
60636	Vêtements de travail	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6064	Fournitures administratives	8 000,00	9 000,00	9 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	5 000,00	3 500,00	3 500,00
6067	Fournitures scolaires	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	16 000,00	16 000,00
611	Contrats de prestations de services	200,00	4 000,00	4 000,00
6132	Locations immobilières	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6135	Locations mobilières	37 000,00	49 000,00	49 000,00
61521	Entretien terrains	1 500,00	31 500,00	31 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	65 000,00	70 000,00	70 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 500,00	1 500,00	1 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	20 000,00	20 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	25 000,00	25 000,00	25 000,00
61524	Entretien bois et forêts	0,00	4 000,00	4 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	63 500,00	65 000,00	65 000,00
6161	Multirisques	25 000,00	26 000,00	26 000,00
6182	Documentation générale et technique	3 400,00	1 800,00	1 800,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6188	Autres frais divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 000,00	100,00	100,00
6226	Honoraires	20 000,00	25 000,00	25 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	40 000,00	40 000,00
6228	Divers	3 500,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	20 700,00	25 000,00	25 000,00
6237	Publications	9 500,00	10 000,00	10 000,00
6238	Divers	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6247	Transports collectifs	15 000,00	18 000,00	18 000,00
6248	Divers	900,00	5 000,00	5 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	2 500,00	2 500,00
6261	Frais d'affranchissement	7 500,00	9 500,00	9 500,00
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	21 000,00	21 000,00
627	Services bancaires et assimilés	900,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	500,00	1 100,00	1 100,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	200,00	300,00	300,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres services extérieurs	45 000,00	45 000,00	45 000,00
63512	Taxes foncières	27 000,00	27 000,00	27 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	800,00	800,00	800,00
6358	Autres droits	3 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	21 000,00	21 000,00	21 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 416 500,00	2 500 000,00	2 500 000,00
6331	Versement de transport	24 000,00	26 400,00	26 400,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 800,00	7 400,00	7 400,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	23 000,00	23 750,00	23 750,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 178 500,00	1 309 350,00	1 309 350,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	22 000,00	27 000,00	27 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	278 000,00	298 000,00	298 000,00
64131	Rémunérations non tit.	180 000,00	101 800,00	101 800,00
64138	Autres indemnités non tit.	10 000,00	100,00	100,00
64168	Autres emplois d'insertion	9 500,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	238 000,00	246 000,00	246 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	367 000,00	382 000,00	382 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 000,00	5 200,00	5 200,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	43 000,00	45 000,00	45 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	12 700,00	14 000,00	14 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 000,00	7 000,00	7 000,00
014	Atténuations de produits	175 000,00	85 000,00	85 000,00
739115	Prélève au titre de l'article 55 loi SRU	130 000,00	45 000,00	45 000,00
7391172	Dégrève taxe habitat° sur logements vaca	5 000,00	5 000,00	5 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	40 000,00	35 000,00	35 000,00
65	Autres charges de gestion courante	605 361,00	639 111,00	639 111,00
6531	Indemnités	104 000,00	99 000,00	99 000,00
6533	Cotisations de retraite	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6535	Formation	500,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6553	Service d'incendie	132 561,00	136 111,00	136 111,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	28 000,00	20 000,00	20 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	5 000,00	5 500,00	5 500,00
657362	Subv. fonct. CCAS	230 000,00	250 000,00	250 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	97 300,00	120 000,00	120 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		4 166 538,79	4 304 911,00	4 304 911,00
66	Charges financières (b)	215 020,00	223 000,00	223 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	215 000,00	210 000,00	210 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	13 000,00	13 000,00
6688	Autres	20,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	8 500,00	43 500,00	43 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	1 500,00	1 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	6 500,00	40 000,00	40 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		4 440 058,79	4 621 411,00	4 621 411,00
023	Virement à la section d'investissement	553 687,81	1 175 759,00	1 175 759,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	228 429,63	105 000,00	105 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	1 400,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	144 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	83 029,63	105 000,00	105 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		782 117,44	1 280 759,00	1 280 759,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		782 117,44	1 280 759,00	1 280 759,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 222 176,23	5 902 170,00	5 902 170,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 902 170,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	13 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	32 000,00	51 000,00	51 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	32 000,00	45 000,00	45 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	6 000,00	6 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	360 700,00	319 000,00	319 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	3 000,00	10 500,00	10 500,00
7062	Redevances services à caractère culturel	700,00	1 500,00	1 500,00
70631	Redevances services à caractère sportif	5 000,00	7 500,00	7 500,00
70632	Redevances services à caractère loisir	5 000,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	296 000,00	250 000,00	250 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	10 000,00	6 500,00	6 500,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	38 000,00	30 000,00	30 000,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0,00	10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes	3 980 099,00	4 016 594,00	4 016 594,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 129 914,00	3 252 159,00	3 252 159,00
73211	Attribution de compensation	550 135,00	550 135,00	550 135,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	96 000,00	96 000,00	96 000,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7336	Droits de place	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	750,00	15 000,00	15 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	300,00	300,00	300,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	100 000,00	0,00	0,00
7388	Autres taxes diverses	100 000,00	100 000,00	100 000,00
74	Dotations et participations	473 508,00	452 498,00	452 498,00
7411	Dotation forfaitaire	244 008,00	216 771,00	216 771,00
74121	Dotation de solidarité rurale	62 000,00	70 588,00	70 588,00
74127	Dotation nationale de péréquation	26 000,00	30 876,00	30 876,00
744	FCTVA	27 000,00	16 263,00	16 263,00
7473	Participat° Départements	2 000,00	2 000,00	2 000,00
74741	Participat° Communes du GFP	2 000,00	6 000,00	6 000,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	500,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	25 000,00	25 000,00	25 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	85 000,00	85 000,00	85 000,00
75	Autres produits de gestion courante	143 500,00	125 000,00	125 000,00
752	Revenus des immeubles	140 000,00	110 000,00	110 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	3 500,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		4 989 807,00	4 964 092,00	4 964 092,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	195 000,00	12 500,00	12 500,00
7711	Dédits et pénalités perçus	2 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	2 500,00	2 500,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	143 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	50 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 184 807,00	4 976 592,00	4 976 592,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	37 369,23	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	37 369,23	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		37 369,23	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 222 176,23	4 976 592,00	4 976 592,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	925 578,00
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 902 170,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	28 000,00	80 915,00	80 915,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	25 000,00	15 000,00	15 000,00
2031	Frais d'études	0,00	59 915,00	59 915,00
2051	Concessions, droits similaires	3 000,00	6 000,00	6 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	64 798,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	64 798,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
10	Opération d'équipement n° 10 (5)	55 800,00	74 000,00	74 000,00
12	Opération d'équipement n° 12 (5)	108 070,90	76 516,00	76 516,00
13	Opération d'équipement n° 13 (5)	0,00	0,00	0,00
14	Opération d'équipement n° 14 (5)	5 000,00	20 000,00	20 000,00
15	Opération d'équipement n° 15 (5)	10 000,00	280 000,00	280 000,00
16	Opération d'équipement n° 16 (5)	85 134,00	150 000,00	150 000,00
17	Opération d'équipement n° 17 (5)	0,00	0,00	0,00
18	Opération d'équipement n° 18 (5)	157 634,86	100 000,00	100 000,00
33	Opération d'équipement n° 33 (5)	0,00	0,00	0,00
34	Opération d'équipement n° 34 (5)	35 000,00	87 150,00	87 150,00
38	Opération d'équipement n° 38 (5)	0,00	0,00	0,00
41	Opération d'équipement n° 41 (5)	2 360 000,00	547 500,00	547 500,00
43	Opération d'équipement n° 43 (5)	0,00	0,00	0,00
44	Opération d'équipement n° 44 (5)	0,00	0,00	0,00
48	Opération d'équipement n° 48 (5)	0,00	0,00	0,00
49	Opération d'équipement n° 49 (5)	145 000,00	0,00	0,00
53	Opération d'équipement n° 53 (5)	0,00	0,00	0,00
54	Opération d'équipement n° 54 (5)	0,00	0,00	0,00
55	Opération d'équipement n° 55 (5)	0,00	0,00	0,00
56	Opération d'équipement n° 56 (5)	0,00	0,00	0,00
57	Opération d'équipement n° 57 (5)	120 000,00	100 000,00	100 000,00
58	Opération d'équipement n° 58 (5)	0,00	71 904,43	71 904,43
59	Opération d'équipement n° 59 (5)	216 383,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 390 820,76	1 587 985,43	1 587 985,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	540 000,00	867 076,00	867 076,00
1641	Emprunts en euros	540 000,00	866 476,00	866 476,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	600,00	600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses financières		590 000,00	917 076,00	917 076,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 980 820,76	2 505 061,43	2 505 061,43
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	37 369,23	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	37 369,23	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	37 369,23	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	30 980,50	30 980,50
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	28 980,50	28 980,50
2111	Terrains nus	0,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		37 369,23	30 980,50	30 980,50
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 018 189,99	2 536 041,93	2 536 041,93

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	567 155,00
-----------------------------------	-------------------

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			3 103 196,93

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	809 379,33	293 200,00	293 200,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	428 103,20	280 000,00	280 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	96 083,83	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	216 441,21	13 200,00	13 200,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	68 751,09	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		809 379,33	293 200,00	293 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 237 148,41	540 853,00	540 853,00
10222	FCTVA	190 000,00	390 853,00	390 853,00
10226	Taxe d'aménagement	130 000,00	150 000,00	150 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	917 148,41	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 237 148,41	540 853,00	540 853,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 046 527,74	834 053,00	834 053,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	553 687,81	1 175 759,00	1 175 759,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	228 429,63	105 000,00	105 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	144 000,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	1 400,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	10 228,12	10 504,01	10 504,01
28031	Frais d'études	3 132,00	3 756,00	3 756,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	4 500,00	5 932,80	5 932,80
28051	Concessions et droits similaires	1 128,53	994,03	994,03
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	515,70	515,70	515,70
28128	Autres aménagements de terrains	442,51	442,51	442,51
28135	Installations générales, agencements, ..	4 374,13	2 245,64	2 245,64
28151	Réseaux de voirie	2 891,70	7 249,50	7 249,50
28152	Installations de voirie	567,60	438,00	438,00
281538	Autres réseaux	438,00	342,08	342,08
281568	Autres matériels, outillages incendie	342,08	300,60	300,60
28158	Autres installat°, matériel et outillage	2 983,33	14 591,04	14 591,04
281721	Plantat° arbres, arbustes (m. à dispo)	296,76	296,76	296,76
28182	Matériel de transport	12 580,00	15 586,86	15 586,86
28183	Matériel de bureau et informatique	6 417,89	7 991,07	7 991,07
28184	Mobilier	8 007,14	10 100,14	10 100,14
28188	Autres immo. corporelles	24 184,14	23 713,26	23 713,26
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		782 117,44	1 280 759,00	1 280 759,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		782 117,44	1 280 759,00	1 280 759,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 828 645,18	2 114 812,00	2 114 812,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	582 979,93
-----------------------------------	-------------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				405 405,00
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				3 103 196,93

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10 (1)
LIBELLE : ACHAT DIVERS MATERIE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		765 215,09	a 1 000,00	74 000,00	b 74 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	40 198,57	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	451,01	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	39 747,56	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	715 939,72	1 000,00	74 000,00	74 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	31 741,45	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	215 449,56	1 000,00	24 000,00	24 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	127 329,56	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2184	Mobilier	38 643,52	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	302 775,63	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 076,80	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	9 076,80	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-75 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT VILLAGE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		645 637,89	a 23 484,00	76 516,00	b 76 516,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	23 354,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	23 354,62	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	22 052,26	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	22 052,26	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	555 764,02	23 484,00	76 516,00	76 516,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	49 535,25	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	106 175,80	23 484,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	189 183,02	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	192 390,67	0,00	31 000,00	31 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	18 479,28	0,00	15 516,00	15 516,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	44 466,99	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	44 466,99	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 18 550,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	18 550,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	18 550,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-81 450,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1)
LIBELLE : TENNIS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		55 008,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	55 008,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	55 008,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14 (1)
LIBELLE : AMENGT HOTEL VILLE +

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 578 812,77	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 810,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 810,90	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	462 360,99	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
21311	Hôtel de ville	178 546,16	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	15 351,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	250 431,59	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	13 971,70	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 059,74	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 113 640,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 113 640,88	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15 (1)
LIBELLE : ECOLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		186 142,18	a 0,00	280 000,00	b 280 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	186 142,18	0,00	280 000,00	280 000,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	105 535,57	0,00	280 000,00	280 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	960,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	8 638,08	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	19 064,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	12 050,11	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	39 893,63	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 280 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	280 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	280 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16 (1)
LIBELLE : OPERATION DE VOIRIE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		817 888,73	a 0,00	150 000,00	b 150 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	19 108,14	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	19 108,14	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	798 780,59	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	15 270,53	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	590 862,01	0,00	126 918,49	126 918,49	0,00
2152	Installations de voirie	26 211,82	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	125 291,86	0,00	23 081,51	23 081,51	0,00
21538	Autres réseaux	28 389,90	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	6 012,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 742,47	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 13 200,00
13	Subventions d'investissement	0,00	13 200,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	13 200,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-136 800,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17 (1)
LIBELLE : ROUTE DU THOR**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		225 400,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	225 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	225 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18 (1)
LIBELLE : BATIMENTS ANNEXES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 946 295,07	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	446 065,21	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
21311	Hôtel de ville	39 218,68	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	279 423,83	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	81 949,08	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4 726,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	40 747,62	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 500 229,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 500 229,86	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-100 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 33 (1)
LIBELLE : EXTENSION STADE BELLE ISLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		603 639,39	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	390 326,13	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	184 080,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	188 784,50	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	17 461,35	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	213 313,26	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	212 485,26	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	828,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 34 (1)
LIBELLE : STADE BELLE ISLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		13 785,73	a 0,00	87 150,00	b 87 150,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	87 150,00	87 150,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	87 150,00	87 150,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 945,73	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	3 945,73	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	9 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-87 150,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 38 (1)
LIBELLE : SENTIER BOTANIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		38 851,30	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 851,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	38 851,30	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 41 (1)
LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 535 515,48	a 281 288,00	547 500,00	b 547 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	222,72	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	222,72	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	572 173,96	0,00	21 500,00	21 500,00	0,00
2111	Terrains nus	497 097,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	5 654,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	29 688,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	19 916,33	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	19 818,09	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 963 118,80	281 288,00	526 000,00	526 000,00	0,00
2313	Constructions	3 396 671,78	251 288,00	500 000,00	500 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	566 447,02	30 000,00	26 000,00	26 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 420 174,10	d 0,00
13	Subventions d'investissement	420 174,10	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	295 174,10	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	54 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	71 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-408 613,90
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 43 (1)
LIBELLE : VERANDA- BIBLIOTHEQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		444 414,65	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	62 753,17	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	7 625,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	43 847,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 279,96	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	381 661,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	370 653,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	11 007,60	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 44 (1)
LIBELLE : VERANDA 2

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		996 845,84	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 057,73	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	8 747,93	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	679,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	630,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	986 788,11	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	390 810,07	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	580 370,84	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	15 607,20	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 48 (1)
LIBELLE : LOTISSEMENT CASTELLAS**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		196 449,07	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	193 773,07	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	6 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	187 573,07	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 676,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	2 676,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 49 (1)
LIBELLE : CENTRE DE SECOURS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		183 249,21	a 45 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	135 000,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	90 000,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	48 249,21	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	41 740,17	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	6 509,04	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-45 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 53 (1)
LIBELLE : MAISON MUSELLI**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		221 123,71	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	221 123,71	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	221 123,71	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 54 (1)
LIBELLE : MAISON CHAIX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		417 498,51	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	406 185,21	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	91 332,53	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	314 852,68	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 313,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	11 313,30	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 55 (1)
LIBELLE : SALLE DE MOTRICITE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		10 789,13	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 789,13	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	10 789,13	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 56 (1)
LIBELLE : TRAVAUX BERGES MOURGON

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		107 865,24	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	107 865,24	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	107 865,24	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 57 (1)
LIBELLE : CIMETIERE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		30 994,06	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	30 994,06	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	7 866,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	23 128,06	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-100 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 58 (1)
LIBELLE : AIRE DE JEUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		144 576,24	a 0,00	71 904,43	b 71 904,43	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	458,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	458,64	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	144 117,60	0,00	71 904,43	71 904,43	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	144 117,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	71 904,43	71 904,43	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-71 904,43
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 59 (1)
LIBELLE : ALSH / RAM

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 216 383,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	17 076,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	5 076,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	199 307,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	199 307,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 144 255,83	d 0,00
13	Subventions d'investissement	144 255,83	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	36 063,83	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	52 450,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	55 742,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-72 127,17
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	1 045 074	346 515	0	899 404	0	87 150	0	0	0	126 918	0	2 505 061
- Equipements municipaux (2)		345 915	0	899 404	0	87 150	0	0	0	126 918	0	1 587 985
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	1 045 074											1 045 074
Dépenses d'ordre	30 981											30 981
Total dépenses de l'exercice	1 076 054	346 515	0	899 404	0	87 150	0	0	0	126 918	0	2 536 042
RAR N-1 et reports	0	23 484	46 000	281 288	0	216 383	0	0	0	0	0	567 155
Total cumulé dépenses d'investissement	1 076 054	369 999	46 000	1 180 692	0	303 533	0	0	0	126 918	0	3 103 197

RECETTES

Total recettes de l'exercice	1 821 612	0	0	280 000	0	0	0	0	0	13 200	0	2 114 812
RAR N-1 et reports	405 405	0	0	420 174	0	144 256	0	0	0	18 550	0	988 385
Total cumulé recettes d'investissement	2 227 017	0	0	700 174	0	144 256	0	0	0	31 750	0	3 103 197

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	4 245 359	1 375 200	140 111	136 500	0	5 000	0	0	0	0	0	5 902 170
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	4 245 359	1 375 200	140 111	136 500	0	5 000	0	0	0	0	0	5 902 170

RECETTES

Total recettes de l'exercice	4 722 792	237 800	0	6 000	1 500	7 500	0	0	0	0	1 000	4 976 592
RAR N-1 et reports	925 578	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	925 578
Total cumulé recettes de fonctionnement	5 648 370	237 800	0	6 000	1 500	7 500	0	0	0	0	1 000	5 902 170

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

**IV
A1**

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		1 076 054	369 999	46 000	1 180 692	0	303 533	0	0	0	126 918	0	3 103 197
Dépenses réelles		1 045 074	369 999	46 000	1 180 692	0	303 533	0	0	0	126 918	0	3 072 216
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	866 476	600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	867 076
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	80 915	0	0	0	0	0	0	0	0	0	80 915
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		128 598	288 484	46 000	1 180 692	0	303 533	0	0	0	126 918	0	2 074 225
10	ACHAT DIVERS MATERIE	24 000	50 000	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	75 000
12	AMENAGEMENT VILLAGE	76 516	23 484	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
14	AMENGT HOTEL VILLE +	5 000	15 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000
15	ECOLE	0	0	0	280 000	0	0	0	0	0	0	0	280 000
16	OPERATION DE VOIRIE	23 082	0	0	0	0	0	0	0	0	126 918	0	150 000
18	BATIMENTS ANNEXES	0	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
34	STADE BELLE ISLE	0	0	0	0	0	87 150	0	0	0	0	0	87 150
41	GROUPE SCOLAIRE	0	0	0	828 788	0	0	0	0	0	0	0	828 788
49	CENTRE DE SECOURS	0	0	45 000	0	0	0	0	0	0	0	0	45 000
57	CIMETIERE	0	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
58	AIRE DE JEUX	0	0	0	71 904	0	0	0	0	0	0	0	71 904
59	ALSH / RAM	0	0	0	0	0	216 383	0	0	0	0	0	216 383
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		30 981	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 981
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

MAIRIE DE CAUMONT SUR DURANCE - MAIRIE DE CAUMONT SUR DURANCE - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
041	Opérations patrimoniales	30 981	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 981

RECETTES													
Total recettes investissement		1 821 612	0	0	700 174	0	144 256	0	0	0	31 750	0	2 697 792
Recettes réelles		540 853	0	0	700 174	0	144 256	0	0	0	31 750	0	1 417 033
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	540 853	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	540 853
13	Subventions d'investissement	0	0	0	700 174	0	144 256	0	0	0	31 750	0	876 180
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		1 280 759	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 280 759
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 175 759	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 175 759
040	Opérat° ordre transfert entre sections	105 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	105 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		4 245 359	1 375 200	140 111	136 500	0	5 000	0	0	0	0	0	5 902 170
Dépenses réelles		2 964 600	1 375 200	140 111	136 500	0	5 000	0	0	0	0	0	4 621 411
011	Charges à caractère général	30 600	904 700	4 000	136 500	0	5 000	0	0	0	0	0	1 080 800
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 427 000	73 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 500 000
014	Atténuations de produits	85 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	85 000
022	Dépenses imprévues	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
65	Autres charges de gestion courante	107 000	396 000	136 111	0	0	0	0	0	0	0	0	639 111

MAIRIE DE CAUMONT SUR DURANCE - MAIRIE DE CAUMONT SUR DURANCE - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	223 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	223 000
67	Charges exceptionnelles	42 000	1 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43 500
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>1 280 759</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 280 759</i>
023	Virement à la section d'investissement	1 175 759	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 175 759
042	Opérat° ordre transfert entre sections	105 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	105 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		4 722 792	237 800	0	6 000	1 500	7 500	0	0	0	0	1 000	4 976 592
Recettes réelles		4 722 792	237 800	0	6 000	1 500	7 500	0	0	0	0	1 000	4 976 592
013	Atténuations de charges	0	51 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	51 000
70	Produits des services, du domaine, vente	250 000	60 000	0	0	1 500	7 500	0	0	0	0	0	319 000
73	Impôts et taxes	4 013 294	2 300	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000	4 016 594
74	Dotations et participations	444 498	2 000	0	6 000	0	0	0	0	0	0	0	452 498
75	Autres produits de gestion courante	15 000	110 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	125 000
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	12 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 500
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					9 318 786,00									
1641 Emprunts en euros (total)					9 318 786,00									
1113077	Caisse de Crédit Agricole	11/04/2008	2008-06-30	01/07/2009	112 400,00	F		4,300	4,300	EURO	A	C	N	A-1
1241935	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17/12/2012	2013-04-19	01/02/2014	500 000,00	F		3,910	3,910	EURO	A	C	N	A-1
2006318	Caisse d'Epargne	26/10/2006	2006-11-25	25/01/2008	1 000 000,00	F		4,240	4,240	EURO	A	C	N	A-1
41991	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/10/2015	2015-11-06	01/12/2016	180 000,00	F		1,350	1,350	EURO	A	C	N	A-1
45 6031 680 92 X	Caisse d'Epargne	27/04/2006	2006-05-11	30/07/2006	1 000 000,00	F		4,330	4,330	EURO	T	X Autres	N	A-1
45 6912 625 92L	Dexia Crédit Local	30/06/2006	2006-06-30	30/06/2006	750 000,00	F		3,690	3,690	EURO	A	C	N	A-1
5086017	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17/03/2015	2015-03-30	01/05/2016	100 000,00	F		1,600	1,600	EURO	A	C	N	A-1
5151458	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/12/2016	2016-12-21	01/01/2018	100 000,00	F		1,750	1,750	EURO	A	P	N	A-1
5167113	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/11/2016	2016-12-14	01/07/2017	1 726 386,00	F		1,640	1,640	EURO	T	X Autres	N	A-1
55020	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	09/08/2016	2016-10-15	04/10/2017	100 000,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
A29120AD	Caisse d'Epargne	21/05/2012	2012-06-25	25/02/2013	250 000,00	F		4,980	4,980	EURO	S	X Autres	N	A-1
C1UC66012PR	Caisse de Crédit Agricole	30/04/2008	2008-06-23	23/06/2009	1 000 000,00	F		4,690	4,690	EURO	A	C	N	A-1
MIN253738EUR/0268212	Dexia	16/11/2007	2007-11-22	01/05/2008	1 500 000,00	V		3,490	3,490	EURO	T	X Autres	N	A-1
MON258293EUR/0273922	Dexia	11/04/2008	2008-04-11	01/05/2009	1 000 000,00	F		4,600	4,600	EURO	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

MAIRIE DE CAUMONT SUR DURANCE - MAIRIE DE CAUMONT SUR DURANCE - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					9 318 786,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 963 617,40					443 507,95	194 592,98	0,00	77 915,07
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 963 617,40					443 507,95	194 592,98	0,00	77 915,07
1113077	N	0,00	A-1	27 995,20	3,00	F		4,300	8 941,73	1 203,79	0,00	409,65
1241935	N	0,00	A-1	333 637,05	9,00	F		3,910	31 642,79	13 045,21	0,00	10 823,98
2006318	N	0,00	A-1	558 226,31	8,00	F		4,240	60 067,00	23 668,80	0,00	19 713,82
41991	N	0,00	A-1	147 754,89	16,00	F		1,350	8 335,17	1 994,69	0,00	156,85
45 6031 680 92 X	N	0,00	A-1	568 965,50	16,50	F		4,330	34 482,76	24 076,28	0,00	3 921,47
45 6912 625 92L	N	0,00	A-1	517 654,05	16,00	F		3,690	24 313,72	19 101,43	0,00	0,00
5086017	N	0,00	A-1	82 363,54	16,00	F		1,600	4 557,74	1 317,82	0,00	829,93
5151458	N	0,00	A-1	90 755,89	18,00	F		1,750	4 310,17	1 610,29	0,00	1 533,81
5167113	N	0,00	A-1	1 583 594,69	22,50	F		1,640	58 762,42	25 454,78	0,00	6 213,73
55020	N	0,00	A-1	85 000,00	17,00	F		0,000	5 000,00	0,00	0,00	0,00
A29120AD	N	0,00	A-1	155 847,69	8,00	F		4,980	16 296,15	7 560,83	0,00	2 432,38
C1UC66012PR	N	0,00	A-1	563 203,74	9,00	F		4,690	51 732,74	26 414,26	0,00	12 527,06
MIN253738EUR/0268212	N	0,00	A-1	687 500,13	8,25	V		3,490	83 333,32	22 903,14	0,00	3 514,24
MON258293EUR/0273922	N	0,00	A-1	561 118,72	9,00	F		4,600	51 732,24	26 241,66	0,00	15 838,15
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE CAUMONT SUR DURANCE - MAIRIE DE CAUMONT SUR DURANCE - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 963 617,40					443 507,95	194 592,98	0,00	77 915,07

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 963 617,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0 €	2020-01-01

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		916 476,00	I 916 476,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		866 476,00	866 476,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	866 476,00	866 476,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		50 000,00	50 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00	50 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	916 476,00	567 155,00	0,00	1 483 631,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 821 612,00	III 1 821 612,00
Ressources propres externes de l'année (a)		540 853,00	540 853,00
10222	FCTVA	390 853,00	390 853,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	150 000,00	150 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 280 759,00	1 280 759,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	10 504,01	10 504,01
28031	Frais d'études	3 756,00	3 756,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	5 932,80	5 932,80
28051	Concessions et droits similaires	994,03	994,03
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	515,70	515,70
28128	Autres aménagements de terrains	442,51	442,51
28135	Installations générales, agencements, ..	2 245,64	2 245,64
28151	Réseaux de voirie	7 249,50	7 249,50
28152	Installations de voirie	438,00	438,00
281538	Autres réseaux	342,08	342,08
281568	Autres matériels, outillages incendie	300,60	300,60
28158	Autres installat°, matériel et outillage	14 591,04	14 591,04
281721	Plantat° arbres, arbustes (m. à dispo)	296,76	296,76
28182	Matériel de transport	15 586,86	15 586,86
28183	Matériel de bureau et informatique	7 991,07	7 991,07
28184	Mobilier	10 100,14	10 100,14
28188	Autres immo. corporelles	23 713,26	23 713,26
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 175 759,00	1 175 759,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 821 612,00	582 979,93	405 405,00	0,00	2 809 996,93

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 483 631,00
Ressources propres disponibles	IV	2 809 996,93
Solde	V = IV - II (6)	1 326 365,93

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		15,00	2,00	17,00	13,40	1,27	14,67
Adjoint administratif territorial	C	6,00	1,00	7,00	3,80	1,27	5,07
Adjoint administratif territorial principal de 1re classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	C	3,00	1,00	4,00	3,60	0,00	3,60
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		26,00	13,00	39,00	27,70	4,35	32,05
Adjoint technique territorial	C	16,00	12,00	28,00	17,30	4,35	21,65
Adjoint technique territorial principal de 1re classe	C	2,00	0,00	2,00	1,60	0,00	1,60
Adjoint technique territorial principal de 2e classe	C	2,00	1,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Agent de Maitrise	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de Maitrise Principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	4,00	4,00	3,20	0,00	3,20
Agent spécialisé principal de 1re classe des écoles maternelles	C	0,00	3,00	3,00	2,40	0,00	2,40
Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	C	0,00	1,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur territorial A.P.S. Principal 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de Conservation	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		7,00	5,00	12,00	6,70	1,67	8,37
Adjoint territorial d'animation	C	5,00	3,00	8,00	3,00	1,67	4,67
Adjoint territorial d'animation principal de 1re classe	C	0,00	2,00	2,00	1,70	0,00	1,70
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		4,00	1,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Brigadier Chef Principal	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Gardien-brigadier de police municipale	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		54,00	25,00	79,00	57,00	7,29	64,29

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	0	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	0	0,00	A Autres	A
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	0	0,00	A Autres	A
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Brigadier Chef Principal	C	PM	0	0,00	A Autres	A Vacataire
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a[°] : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1[°] : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2[°] : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3[°] : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4[°] : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5[°] : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	9 390 000,00	0,00	13,75	1,00	0,00	0,00
TFPB	6 459 000,00	0,00	27,95	1,00	1 805 291,00	0,00
TFPNB	234 800,00	0,00	66,33	1,00	155 743,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	16 083 800,00	0,00			1 961 034,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 25

Nombre de suffrages exprimés : 27

VOTES :

Pour : 19

Contre : 3

Abstentions : 5

Date de convocation : 23/07/2020

Présenté par Jérémie TEXIER, Adjoint aux Finances (1),

A Caumont-sur-Durance, le 29/07/2020

Jérémie TEXIER, Adjoint aux Finances,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Caumont-sur-Durance, le 29/07/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Alix LORNE	
André HERVEUX	
Andréa MULAS	
Anne Marie ROUBAUD	
Benoît DUFAY	
Bernard GUILLOT	
Christelle BILLAUD	
Claude MOREL	
Corinne REYNAUD	
Dominique LIBES	
Eric PALMA	
Henri GARCIA	
Isabelle MARESCAUX	
Jean Luc LUSTENBERGER	
Jean Paul JACQUART	
Joséphine DANON	
Jérémie TEXIER	
Laurent CAPANNINI	
Magali JOUMOND	
Michel PENNABLE	
Nadia LACHHEB	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nassera MALLEM	
Olivier REY	
Pascal GROSJEAN	
Pascale CHABAS	
Sophie HOSTALERY	
Sylvie ABBES	

Certifié exécutoire par Jérémy TEXIER, Adjoint aux Finances (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/01/2020, et de la publication le 01/01/2020

A Caumont-sur-Durance, le 29/07/2020

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Municipal.